



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

L'Administration des Postes française met en vente à partir du 5 juillet 1952 à Paris et, à partir du 7 juillet, dans les autres bureaux du territoire, un timbre-poste commémoratif du Centenaire de la création de la médaille militaire.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 15 francs

Couleur { bistre foncé
vert lumière
jaune citron

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par SERRES

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

La Révolution française avait supprimé les ordres de l'Ancien Régime et décrété que « nul ne pouvait porter des marques distinctives qui rappellent des fonctions antérieurement exercées ou des services rendus ». Sous l'influence de Bonaparte, 1^{er} Consul, il fut décidé de rétablir des récompenses nationales : la loi du 29 floréal an X créait la Légion d'Honneur pour récompenser les vertus civiles et militaires. Pour ne pas en diminuer le prestige, elle n'était alors décernée qu'en nombre très limité : sous-officiers et soldats restaient privés de toute récompense.

C'est pour eux que le futur Napoléon III créait, le 22 janvier 1852, la Médaille Militaire : le décret du 29 février fixe, en même temps que les conditions d'attribution, le modèle de la Médaille : ruban jaune à liséré vert surmonté d'un aigle, médaille en argent portant d'un côté l'effigie de Louis-Napoléon Bonaparte avec son nom et de l'autre la devise « valeur et discipline ». Le 21 mars 1852, les quarante-huit premières Médailles étaient remises solennellement dans la cour du Palais des Tuileries.

La chute du Second Empire devait entraîner d'inévitables modifications : par décret du 8 novembre 1870, le Gouvernement de la Défense nationale remplaçait l'aigle impérial et l'effigie de Louis-Napoléon Bonaparte par un trophée d'armes et la figure en relief de Cérès, symbole de la République. Ce sont ces deux modèles qui sont représentés sur le timbre.

Trois grandes guerres, de nombreuses campagnes coloniales n'ont cessé d'augmenter l'effectif de ceux qui, comme l'indique le décret de 1852, « par leur dévouement, leur abnégation, leur patriotisme, ont mérité un témoignage de la Patrie ». Elle reste en même temps la suprême récompense que l'on puisse accorder aux grands chefs militaires et à quelques hautes personnalités étrangères à qui elle n'est décernée qu'avec parcimonie.

Le souvenir des souffrances et des gloires qu'elle représente est symbolisé à jamais : sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile, depuis le 21 janvier 1921, la Médaille Militaire a sa place, près de la flamme éternelle, à côté de la Légion d'Honneur, sur la tombe du Soldat Inconnu.